

RAPPORT N° 01/6-07
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
AFFECTATION DU RESULTAT 2000

L'exécution du budget 2000 de la Régie Marchés et Droits de Place telle qu'elle ressort du Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part et du Compte de Gestion du Receveur Municipal pour ce qui est du Comptable d'autre part a fait apparaître :

un excédent cumulé de 257 034,47 F en section Investissement
un excédent cumulé de 895 509,16 F en section Fonctionnement

Soit un excédent cumulé global de 1 152 543,63 F.

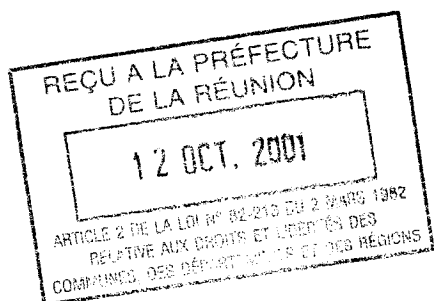
Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux régies, l'assemblée délibérante -le Conseil Municipal en l'occurrence- doit maintenant se prononcer sur **l'affectation du résultat cumulé de la section Fonctionnement : un excédent de 895 509,16 F.**

Compte tenu des besoins propres de la Régie Marchés et Droits de Place pour le financement des ses actions, il vous est proposé d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau, en prévision - notamment des besoins à financer dans le cadre de la démarche de mise aux normes engagée sur les marchés de la Ville :

Report à nouveau 895 509,16 F.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 01/6-07
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 28 septembre 2001**

OBJET

**REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE
AFFECTATION DU RESULTAT 2000**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 01/6-07 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur Pascal HO-CHUI, 12^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Développement Economique, Tourisme et Coopération / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve l'affectation suivante du résultat cumulé de la section Fonctionnement de la Régie Marchés et Droits de Place qui s'établissait à **895 509,16 F** au terme de l'exercice 2000 :

Report à nouveau 895 509,16 F.

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis le, 05 OCT. 2001

**POUR LE MAIRE ABSENT
Jean-Jacques MOREL
1^{er} Adjoint**

